

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 17 (1879)
Heft: 25

Artikel: Affaire de conscience
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-185260>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Ma foi, monsieur, dit-il au prétendant, vous allez rire de mon peu de sagacité, mais j'étais à cent lieues d'une pareille conclusion. Je croyais que vous veniez me proposer une affaire commerciale... Mais, ma fille, sapsistî, c'est autre chose.

Le Beau Richard s'était levé, pâle et troublé. Le père de celle qu'il voulait pour femme avait mis dans ses paroles une pointe d'ironie qui lui parut de mauvaise augure :

— Monsieur, reprit doucement le marchand de nouveautés, qui avait remarqué la vive émotion de son hôte, monsieur, veuillez excuser le mouvement de surprise que je n'ai pu mais que j'aurais dû maîtriser. Il n'a rien de désobligeant pour vous. Je vous ai écouté avec intérêt. Votre demande, croyez-le, m'honore infiniment. Je crois qu'on peut être honnête homme, même dans votre métier, et si, d'ailleurs, j'avais pu avoir des doutes, votre loyale confession les aurait vite dissipés. Ne voyez donc dans le refus que j'ai le regret de vous opposer aucune intention de nature à vous blesser personnellement.

A mesure que le bonhomme parlait, le Beau Richard sentait le terrain manquer sous ses pieds. Ce gymnaste, aux muscles d'acier, était prêt à s'évanouir comme une précieuse de Marivaux :

— Ecoutez moi, continua le négociant. Deux motifs sérieux me guident dans mon refus. D'abord, j'ai décidé que je choisirais mon gendre dans le monde où j'ai vécu jusqu'à présent. Mon grand père, mon père et moi nous avons fait notre fortune dans le commerce, et ma fille n'épousera jamais qu'un marchand comme nous, lequel continuera, dans cette maison, le négoce qui nous a enrichis. Savez vous, monsieur, que ma fille a cent cinquante mille francs de dot sans compter les espérances?... Enfin, le fils d'un marchand drapier, mon voisin, me l'a fait demander en mariage par son père, le jour même de sa sortie du couvent.

L'extrême jeunesse de mon Emmeline ne me permettant pas de m'engager d'une façon définitive, j'ai promis que le jour où mon enfant voudrait se marier, elle serait la femme de ce garçon, qui me plaît, étant rangé et bon travailleur. Le plus célèbre avocat ou le plus riche notaire de X... serait là, à votre place, qu'il n'aurait que la même fin de non-recevoir.

— Ainsi, monsieur, c'est un refus formel? demanda le Beau Richard avec une tristesse sombre.

— Un refus des plus positifs, monsieur F... de C..., répondit le commerçant, qui, par un sentiment de convenance parfaite, rare chez un boutiquier, crut adoucir la douleur du saltimbanque en le saluant de son nom de famille.

Mais le Beau Richard était trop gravement atteint pour remarquer cette attention délicate. Il salua et sortit la tête haute, mais le cœur meurtri, l'âme déchirée.

(La suite au prochain numéro.)

Affaire de conscience.

Le meunier Jean-David n'était pas plus voleur qu'un autre. D'ailleurs il se repentait toujours avec tant de conviction qu'on n'aurait pu lui en vouloir. Il confessait ses petites peccadilles à son curé et s'en revenait l'âme toute soulagée. Que voulez vous de plus?

Un jour donc, notre homme, si habitué qu'il fût à côtoyer le fleuve du péché, arriva à confesse l'oreille très basse, l'air très contrit.

— Voyons, Jean David, dit le curé, qu'est ce qui oppresse votre conscience? Auriez vous encore prélevé une dime extraordinaire sur le blé du prochain? Vous abusez, mon fils, vous abusez.

— Hélas! non, mon père, c'est bien plus embrouillé que ça. Même je ne sais pas bien au juste

si c'est mal. Mais en tout cas je me repens, oh! oui! je me repens bien.

— Au fait, mon fils, au fait.

— Eh bien, j'avais une bonne quantité de bon grain et j'y en ai mêlé de mauvais. Est-ce mal?

— Sans doute, c'est un très gros péché! C'est pis que le vol, parce que c'est moins franc. Je vous pardonne en raison de votre repentance, mais n'y revenez plus.

Et Jean-David s'en va le cœur joyeux et tout réconforté.

Mais c'était pour revenir quelques jours après.

— Monsieur le curé, je crois que j'ai fait une très-bonne action, qui rachète mes fautes passées. J'avais de mauvais grain, tout avarié, et j'y en ai mêlé de très bon. Ai-je bien fait?

— Certainement, mon fils. C'est un beau trait. Voilà qui vaut mieux que de mêler le mauvais grain au bon. Je savais bien que vous finiriez par devenir un brave homme.

Si vous aviez vu comme Jean-David était fier en rentrant au moulin!

Et il avait raison. Est-il rien de mieux que d'être en règle avec sa conscience?



Jeux d'esprit. — Le mot de notre précédente charade est *Délice*. La prime a été gagnée par le *Cercle des travailleurs*, à Neuchâtel.

Un de nos abonnés nous a donné la solution en ces termes :

« Mademoiselle Julie G., ma fiancée, conduit très souvent un *dé* au bout de son doigt charmant... Dans la *lice*, j'ai remporté la victoire, ce qui est maintenant pour moi un vrai *déllice*. E. C. »

Voici une énigme pour laquelle nous offrons en prime une belle vue photographique des rives du Léman.

Je ne suis ni feu ni phosphore,
Et cependant je procure le jour :
L'aurore, du soleil annonce le retour ;
J'annonce celui de l'aurore.
Par mon secours, j'ai plus de mille fois
D'un malheureux terminé l'esclavage ;
Et j'offre à tes yeux une croix,
Pour peu qu'en quatre on me partage.

Nous rappelons que les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées d'un timbre-poste de 20 centimes.

PIANOS GARANTIS

J.-S. GUIGNARD et C^o

32, Grand St-Jean, Lausanne.

Pianos des premières fabriques suisses, françaises et allemandes ; pianos système américain à cordes croisées de toute solidité ; son magnifique. Pianos d'occasion. — Vente et location aux conditions les plus avantageuses.

HARMONIUMS